

Contrairement à d'autres régions de France, le record de température à Beauvais en juin n'est pas tombé avec « seulement » 34,3°C samedi 29 juin dernier contre 36,9° le 27 juin 2011. Il faut se souvenir que 7 semaines plus tôt, le 6 mai par exemple, on grelotait avec -2,4°C et que c'est le risque de gel à la méiose qui préoccupait !

Début juin le remplissage des blés se déroulait bien avec de bonnes fertilités d'épis en général, et un état sanitaire très correct. Mais en même temps les cultures prenaient du retard. Les 8 jours à plus de 25°C et les pointes à plus de 30°C de la dernière décade auront donc stoppé prématurément le remplissage des céréales tardives (blé d'hiver, orges de printemps). Difficile d'estimer l'incidence à ce jour mais elle sera significative, sur le rendement, le PS et avec un risque de faible calibrage associé à des teneurs en protéines élevées pour les orges de printemps.

ORGES d'HIVER

La récolte a démarré

Dans l'Oise la récolte des orges d'hiver a démarré en début de semaine. Il est un peu tôt pour faire une synthèse de premiers échos de rendement, mais il y a moins de raison de s'inquiéter que sur blé. En effet hormis quelques parcelles très tardives, le remplissage des grains était bien avancé et même généralement terminé quand les plus fortes chaleurs sont arrivées. Donc même si les réserves hydriques étaient déjà réduites, le remplissage des grains s'est fait en bonnes conditions ce que semble confirmer les premiers résultats de PS. Le PS n'est pas une composante de rendement car le nombre de grains peut être limitant, ou on peut avoir des petits grains bien remplis, mais un PS élevé indique en principe que les enveloppes des grains se sont bien remplies.

Attention au charbon en semence fermière !!

En orge d'hiver il est plus compliqué de faire l'impasse insecticide que fongicide contrairement au blé. Le risque fonte de semis est faible, le risque charbon est très gérable avec quelques précautions et il présente un niveau de risque acceptable contrairement à la carie du blé. Avec le retrait du Gaucho, le plus dur est donc déjà fait pour aller vers la semence nue, et la question de faisabilité est de plus en plus souvent posée. C'est encore plus le cas en contrats MAE avec la réintégration d'un IFT en cas de traitement de semence

Le principal risque est donc le charbon, d'autant plus que quelques épis touchés ont régulièrement été observés cette année. Avec un épi touché par mètre carré, on peut bien parler de quelques épis, et l'impact rendement est nul (les autres épis compensent). Par contre ces quelques épis ont un pouvoir de contamination ENORME et il est hors de question de faire de la semence nue dans une parcelle, avec même un seul épi charbonné. Le risque est de se retrouver l'an prochain avec 50% d'épis touchés !!

Encore plus que les années passées il est donc indispensable de la précaution de délimiter une zone de prélèvement de la semence, d'y rechercher d'éventuels épis charbonnés très visibles (dans ce cas ne pas récolter en semence), et en absence de problème, de récolter cette zone en premier quand la machine est encore propre et indemne de spores de charbon. Mettre tout de suite la semence à part en big bag.

Continuer ensuite la récolte. Avoir quelques épis charbonnés (ex 1 pour 1000 ce qui est déjà beaucoup), ne pose pas de problème de qualité contrairement à la carie et la maladie ne se conserve pas dans le sol.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 2 juillet 2019 (BSV G.C. N°20), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Légrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszki. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.